

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2020-10-15

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le 15 octobre 2020 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin, Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Denis Benoît, Denis Marion, Robert Beauchamp, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Est absent : Yvon Daigle.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille, président.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

10.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 40.

10.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

20-10-63

Sur la proposition de Robert Beauchamp

Appuyée par Denis Benoît

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :

10.8.3 Adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu (c.c.)

Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

10.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2020 (c.c.)

20-10-64

Sur la proposition de Julie L'Homme

Appuyée par Alain Jobin

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2020 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

10.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 4 septembre au 5 octobre 2020 a été remis aux directeurs pour information.

10.5 Rapport financier au 30 septembre 2020 (c.c.)

La secrétaire-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2020.

## 10.6 Comptes à payer (c.c.)

20-10-65

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Denis Marion

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 8 octobre 2020, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **61 931,41\$**.

Jacqueline Lavallée,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veuillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de septembre et octobre 2020 pour un montant de **22 845,95\$** (réf. : liste du 8 octobre 2020).

## 10.7 Correspondance

06/10/20 Municipalité de Saint-Louis : résolution 2020-10-118 adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie

06/10/20 Municipalité de Saint-Aimé : résolution 199-10-20 adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie

### AJOUTS :

14/10/20 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu : résolution 20-10-148 adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie

14/10/20 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu : résolution 20-10-150 demande pour le retrait de l'entrée d'eau du 137, 4<sup>e</sup> rang Sud

14/10/20 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu : résolution 20-10-151 demande pour la réparation de la borne d'incendie située en face du 360, rue St-Pierre

14/10/20 Municipalité de Massueville : résolution 2020-10-137 adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie

14/10/2020 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville : résolution 2020.10.14 adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie

14/10/20 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville : règlement numéro 2020-06 sur l'utilisation de l'eau potable

14/10/20 Municipalité de Saint-David : résolution 2020-10-183 adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie

## 10.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

### 10.8.1 Déneigement – Réservoir Saint-David

20-10-66

Sur la proposition de Stéphane Bernier

Appuyée par Emmanuelle Bagg

Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de monsieur Richard Potvin pour le déneigement de la cour au réservoir à Saint-David, saison 2020-2021 au coût de 40\$ chaque fois.

#### 10.8.2 Déneigement – Surpresseur Saint-Jude

20-10-67

Sur la proposition de Gilles Bernier

Appuyée par Robert Beauchamp

Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de monsieur Marc-André Lemay pour le déneigement de la cour au surpresseur à Saint-Jude, saison 2020-2021, au montant de 300\$, taxes applicables en sus, payable en deux versements.

#### 10.8.3 Adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu (c.c.)

20-10-68

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu a dressé son budget pour l'exercice financier 2021 et nous l'a transmis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Jobin, appuyé par Francine Morin et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu, pour l'exercice financier 2021, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

#### 10.9 Varia ouvert

#### 10.10. Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

#### 10.11 Levée de la séance

20-10-69

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

---

Yves de Bellefeuille,  
président

---

Jacqueline Lavallée  
directrice générale